

Journée de la Physique



LE PROJET

Description :

Dans le cadre de l'année de la physique, l'Université de Limoges, le Rectorat et Récréasciences mettent en œuvre une Journée de la Physique destinée aux collégiens et lycéens de 2^{nde} et de 1^{ère} de l'Académie. Cette opération aura lieu **le jeudi 4 avril 2024 de 9h30 à 17h** sur le campus La Borie à Limoges.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

- Culture scientifique, technique et industrielle.

Partenaires : Université de Limoges, Récréasciences, Société Française de Physique

Articulation avec un projet 1er degré :

- Non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenant :

Des chercheurs, des professionnels du monde de la physique.

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Promouvoir la physique à travers des ateliers ludiques de culture scientifique, des expériences et des rencontres conviviales.

Pratiquer :

Des ateliers interactifs seront proposés aux élèves pour leur donner le goût de pratiquer cette matière et les sensibiliser aux métiers liés à cette matière.

Ces ateliers seront d'un format de 20 minutes avec une jauge moyenne de 10 élèves. Un temps de battement de 10 minutes entre les ateliers est prévu. Sur la journée, un élève aura donc la possibilité de participer à 6 ateliers différents.



Connaître :

Cette action vise à mieux faire connaître la physique et ses débouchés.

Restitutions envisagées :

Liste non exhaustive des types d'ateliers qui seront proposés :

- Ateliers avec Récréasciences
- Ateliers avec des chercheurs universitaires en physique
- Présentation "la physique au quotidien, autour de nous » par la Société Française de Physique
- Visites scientibus / accélérateur de particules
- Visite virtuelle du labo XLIM
- Exposition Femmes et Sciences
- Speed searching
- Atelier objet du patrimoine et théâtre
- ...

Etapes prévisionnelles :

Inscription via ADAGE jusqu'au 20 octobre 2023.

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter à financer un enrichissement du dispositif avec la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Eventuellement le transport des élèves au cas où la prise en charge par l'établissement serait impossible. A préciser.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Eventuellement le transport des élèves.

Pour en savoir plus : <https://www.unilim.fr/culture-scientifique/les-actions-et-services/dispositifs-scolaires/>

Contacts :

- Pour l'université : diane.daian@unilim.fr ou scientificulture@unilim.fr
- Pour le rectorat : Julien-Pierre-M.Peaud@ac-limoges.fr